



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42977>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-42977**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 25SERV34- Accord-cadre à bons de commande de prestations de maintenance du système et des sites de contrôle d'accès des zones réglementées de la Métropole MTPM - Secteur Ouest

Description : La présente consultation a pour objectif de faire assurer par le titulaire, pour le compte de la Métropole TPM, l'entretien des sites de contrôle d'accès des Zones Réglementées (Z.R) et de leurs équipements annexes des antennes métropolitaines de La Seyne sur Mer, Ollioules, Saint Mandrier, Six-Fours et Toulon-Le Revest. Il s'agira d'entretenir les sites suivants : - Pour l'antenne de La Seyne sur Mer : 4 sites automatiques, 1 site manuel et 2 sites " haute sécurité " d'accès en zone réglementée. Les sites d'accès en zone réglementée et le Centre de Supervision Urbaine (C.S.U.) sont interconnectés via un réseau informatique. Ce réseau est sous la forme de fibre optique et maintenu par le titulaire du marché de la vidéo protection de la mairie de La Seyne sur Mer. Le titulaire du présent marché aura l'entretien des postes opérateurs et d'interphonie, des serveurs de Gestion Technique Centralisée et d'interphonie, des bornes automatiques et semi-mécaniques, des bornes anti-véhicules bélier et des différents organes de contrôle (totem, armoire) et leurs équipements jusqu'au convertisseur fibre optique inclus. - Pour l'antenne d'Ollioules : 1 site semi-mécanique d'accès en zone réglementée, - Pour l'antenne de Six-Fours : 6 sites automatiques, 10 sites semi-mécaniques et 1 site " haute sécurité " d'accès en zone réglementée, - L'antenne de Saint Mandrier ne possède pas de site d'accès en zone règlementée, - Pour l'antenne de Toulon : 102 sites automatiques, 32 sites manuels et 4 sites " Haute sécurité ". Les sites d'accès en zone réglementée et le Centre de Surveillance de la Zone Piétonne (C.S.Z.P) sont interconnectés via un réseau informatique. Ce réseau est sous la forme de fibre optique et maintenu par le titulaire du marché de la vidéo protection de la Ville de Toulon. Le titulaire du présent marché aura l'entretien des postes opérateurs du CSZP et d'interphonie, des serveurs de Gestion Technique Centralisée et d'interphonie, des bornes

automatiques et semi-mécaniques, des boucliers anti-véhicules bélier et des différents organes de contrôle (totem, armoire) et leurs équipements jusqu'au convertisseur fibre optique inclus. Les quantités sont données à titre indicatif et pourront évoluer durant l'exécution du présent marché sans pour autant faire l'objet de rémunérations supplémentaires. Le titulaire prend en charge la maintenance des équipements de contrôle d'accès sur l'ensemble des territoires définis quelle que soit l'évolution de leur quantité. Le marché comprend des prestations de maintenance préventive, corrective et curative : - Maintenance préventive : elle vise à limiter les risques de défaillance des sites de contrôle d'accès par une vérification systématique et complète des équipements les constituants. - Maintenance corrective : toutes les interventions permettant de faire fonctionner le système ne nécessitant pas le remplacement d'une pièce dite majeure des équipements. - Maintenance curative : toutes les interventions permettant de faire fonctionner le système nécessitant le changement des pièces importantes ou d'un équipement complet. Chaque intervention comprend toute mesure conservatoire destinée à préserver l'intégrité des personnes et des biens sur les voies publiques.

Identifiant de la procédure : 15d24e76-c435-4e9d-a976-2af403b07138

Identifiant interne : 25SERV34

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 3.2 du RC. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 7.1 du CCAP. Une clause de garantie des prestations est définie à l'article 12 du CCAP. Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces définies à l'article 5.1 du RC. Ce dossier comprendra notamment la liste des renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise telle que : -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat -Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire -En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50800000 Services divers d'entretien et de réparation

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée - antennes métropolitaines de La Seyne sur Mer, Ollioules, Saint Mandrier, Six-Fours et Toulon-Le Revest

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 1,662,768 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,979,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre à bons de commande de prestations de maintenance du système et des sites de contrôle d'accès des zones réglementées de la Métropole MTPM - Secteur Ouest

Description : La présente consultation a pour objectif de faire assurer par le titulaire, pour le compte de la Métropole TPM, l'entretien des sites de contrôle d'accès des Zones Réglementées (Z.R) et de leurs équipements annexes des antennes métropolitaines de La Seyne sur Mer, Ollioules, Saint Mandrier, Six-Fours et Toulon-Le Revest. Il s'agira d'entretenir des sites par le biais de maintenances préventive, corrective et curative.

Identifiant interne : Lot unique

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50800000 Services divers d'entretien et de réparation

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est prévu à l'article 1.8 du RC et 15 du CCAP

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée - antennes métropolitaines de La Seyne sur Mer, Ollioules, Saint Mandrier, Six-Fours et Toulon-Le Revest.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 415,692 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit : Montant minimum périodique HT : Montant de la DPGF initiale valorisé par mise au point avec l'attributaire Montant maximum périodique HT : 994 750 euros HT annuel soit un montant de 3 979 000 euros HT sur 4 ans. Le montant des prestations est estimé annuellement à : D.P.G.F : 198 950 euros HT B. P.U.F contractuel valant D.E.N.C : 216 742 euros HT Pour un montant total de 415 692 euros HT. Soit un montant total estimé des commandes de 1 662 768 euros HT toutes périodes confondues.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents...

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen spécifique

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents...

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX DES PRESTATIONS

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 7.2 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 7.2 du RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Les méthodes de notation et d'attribution sont définies à l'article 7.2 du RC

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/06/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 16/06/2026 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution des prestations sont définies à l'article 9 du CCAP.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 BD HENRI FABRE, CS30536

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : +33 494938300

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com/>

Profil de l'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 RUE RACINE

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : COMITE CONSULTATIF DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS

Numéro d'enregistrement : CCRA MARSEILLE

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 38016cf1-7de8-4980-8577-67296a5f57b9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/04/2026 à 14:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/04/2026